

N° 05



Interdire l'accès aux lieux de rassemblement ou en limiter l'effectif

Conseils :

- Privilégier les rassemblements en plein air ou dans bureau dédié à chaque équipe en respectant les distances de sécurité.
- Le partage de boissons ou denrées alimentaires (bonbons, gâteaux,...) n'est pas autorisé.
- Limiter les déplacements dans les espaces communs.

N° 06



Maintenir les portes ouvertes pour ne pas à avoir à toucher aux poignées

N° 07



Nettoyer régulièrement les équipements pouvant être utilisés par plusieurs personnes (télécommande...)

Conseils :

- Bloquer les portes avec des cales, ne pas déboîter les grooms (cause sécurité incendie).
- Aérer au maximum les bureaux, vestiaires,

N° 08



Aérer régulièrement les locaux de travail

Conseils :

- Eviter de se partager les téléphones, ordinateurs... sans les avoir désinfectés avant utilisation. Se laver les mains avant et après utilisation.
- Utiliser les lingettes ou spray désinfectant avant l'utilisation de matériel partagé (imprimante,...).
- Désinfecter toutes les deux heures les interrupteurs, prises et poignées de portes des sanitaires,
- Véhicules d'entreprise : nettoyer les clés, les poignées, le levier de vitesse, le volant,... avant et après chaque utilisation ou chaque changement de conducteur.

N° 09



Signaler toute situation à risque à votre responsable

N° 10



Appliquer ces règles dans votre quotidien, aussi bien dans la sphère professionnelle et privée

Conseils :

- Soyez vigilant vis-à-vis des situations spécifiques et des dérives éventuelles
- De retour chez vous protégez les vôtres



DISTRICT ESCAUT

PROTOCOLE GÉNÉRAL SANITAIRE

COVID-19



LES 10 INCONTOURNABLES

L'ensemble des contenus et images présents dans ce dépliant proviennent du Ministère de la Santé et de Santé Publique France

N° 01



Se laver les mains régulièrement

LE LAVAGE DES MAINS À L'EAU ET AU SAVON EST LA MESURE D'HYGIÈNE LA PLUS EFFICACE POUR PRÉVENIR LA TRANSMISSION DE TOUS LES MICROBES ET VIRUS.

- Se laver les mains avec du savon ou du gel hydro alcoolique, régulièrement, et au minimum toutes les deux heures.
- Se laver impérativement les mains : en sortant des sanitaires, avant de manger, boire ou fumer, après avoir éternué ou s'être mouché.



30 secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains, paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts et les ongles

N° 02



Adopter les gestes barrières



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

Ne porter aucun objet à la bouche (crayon, ...)

N° 03



Conservé la distance de sécurité d'un mètre avec toute personne



Dans le cas où le maintien des 1 mètre de distance entre deux personnes n'est ponctuellement pas possible, le port d'un masque de protection devient obligatoire !



• Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.



• Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.



• Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.



• Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.



• Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

N° 03



Conservé la distance de sécurité d'un mètre avec toute personne

Trajets :

- Limiter le nombre de personnes par véhicule afin de respecter les règles de distanciation. Adapter le covoiturage.
- Lors des arrêts pour les ravitaillements, pauses, les mesures d'hygiène et de distanciation applicables devront être strictement respectées.

Au travail :

- Limiter au maximum le nombre de personnes lors des rassemblements ponctuels (point équipe,...) en respectant la distance de 1m entre individus.
- Respecter l'effectif maximum indiqué à l'entrée des locaux (réfectoire, sanitaires, ...)
- Les responsables de services présentent l'organisation des tâches et de la journée (point équipe).
- 1 personne maxi dans les espaces ne permettant pas la distance minimale (ex. Sanitaires, escaliers, ...).

N° 04



Signaler à votre responsable tout symptôme inhabituel



Conseils :

- Réaliser une prise de température avant de quitter son domicile.

Si > 38,0°C : Ne pas venir au travail.

- Prévenir votre manager/ Service Santé si vous êtes atteint de l'une des pathologies identifiées à risque hypertension artérielle, maladie des coronaires, maladie respiratoire chronique, mucoviscidose, diabète, antécédent d'AVC, immunodépression, maladie hépatique chronique, obésité, femme enceinte rendue à leur 3ème trimestre,...)

Ne pas venir au travail.

